

Onglet servant à fixer le billet gauche du Livret individuel.

MODÈLE N° 44. (Art. 203 du Règlement).

N° 221 D de la Nomenclature.

Duplicatum

CERTIFICAT DE VISITE

Le (1) Soldat Sirami Gabriel

9<sup>e</sup> Inf. 12<sup>e</sup> Co.

sera admis à l'hôpital étant atteint de

1<sup>o</sup> Indication de la blessure ou de la maladie

Abcès du pied.

2<sup>o</sup> Moyens curatifs déjà employés

3<sup>o</sup> Observations générales

Vient de l'front



1914

OBSERVATIONS DU MÉDECIN TRAITANT AU MOMENT DE LA SORTIE (Diagnostic conforme à la nomenclature et renseignements divers)

SIGNATURE DU MÉDECIN TRAITANT

Sorti le 29 mars 1916  
Permission de 7 J.



(1) Grade, nom, prénoms, corps ou service.

SERVICE DE SANTÉ